

# Droits à l'Etat civil

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS FAITES LORS DU 3<sup>ÈME</sup> SUR LES DROITS A L'ETAT CIVIL

Rec.# 140.204 « Intensifier les efforts pour faire en sorte que tous les enfants nés dans le pays soient dûment enregistrés et régulariser la situation des mineurs apatrides » Acceptée - (Espagne)  
ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces ; Cible 16.9) (Mise en œuvre partielle)

### CONTEXTE NATIONAL

Les OSC mènent des campagnes de sensibilisation des communautés sur l'enregistrement des naissances, les audiences foraines et le plaidoyer auprès des autorités judiciaires sur la célérité dans le traitement des dossiers des mineurs apatrides et des autorités étatiques en vue de l'automatisation du système de déclaration des naissances. Dans les villages reculés, des personnes ont été identifiées et formées afin d'aider à récolter les naissances et se rendre après un mois à la sous-préfecture où à la mairie pour les déclarations. Le Gouvernement, grâce au soutien technique et financier d'UNICEF, met en œuvre une politique systématique d'enregistrement des naissances via les services de maternités et les services de vaccination. Cette politique couvre près de 62% des centres du pays selon l'UNICEF. Depuis 2018, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une loi instituant une procédure spéciale de déclaration des naissances, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance.

### DÉFI/PROBLÈME

1.a) Dans la pratique, du fait des pesanteurs socio-culturelles et de la méconnaissance de la Loi de 2018 sur la déclaration, les discriminations sexistes qui interdisent la déclaration par les mères persistent. Un bon nombre de personnes continuent de penser que les enfants n'ayant pas été reconnus ne peuvent pas être déclarés.

2.b) L'éloignement des centres d'état civil de certaines communautés malgré les opérations d'audiences foraines

### IMPACTS

1.a) Risque d'avoir des enfants non déclarés; l'inexactitude des données démographiques et le renforcement des stéréotypes de genre. Les difficultés pour faire valoir les droits parentaux et pour accéder à des prestations sociales et des services d'Etat.

2.b) La persistance de cas d'enfants non déclarés (32% en 2021). Selon l'UNICEF, 230 millions d'enfants de moins de 5 ans ne sont pas déclarés à la naissance dans le monde aujourd'hui. Ces enfants fantômes sont ainsi privés d'accès à des droits fondamentaux. En Côte d'Ivoire, malgré les efforts des autorités, le problème est persistant, et semble même être en augmentation puisque 35% des enfants sont toujours concernés, contre 29% en 2019.

### DÉFI/PROBLÈME

3.c) Plusieurs générations de parents n'ont pas été eux-mêmes déclarés donc ne disposent pas de documents légaux pour déclarer leurs enfants et les coûts souvent appliqués dans la procédure d'établissement des extraits sont parfois onéreux pour les populations rurales.

### IMPACTS

3.c) Cette souche de la population ne dispose pas de documents administratifs requis pouvant faciliter leur accès aux services sociaux de base (santé, éducation, transport,...) et à la justice. Au niveau démographique, cela occasionne une sous-estimation de la taille de la population et les besoins spécifiques de ces zones affectent la planification des politiques publiques et la distribution des ressources. L'attitude de ces populations pourrait accroître le nombre de personnes à risque d'apatridie.

### RECOMMANDATIONS

- 1.a) Mettre en place un mécanisme de suivi pour faciliter l'aboutissement de la déclaration de naissance à la délivrance de l'extrait d'acte de naissance
- 2.b) Accélérer l'informatisation du système d'état civil afin que les fichiers soient accessibles sur l'ensemble du territoire ivoirien et ainsi faciliter le renouvellement des actes de naissance et l'établissement des certificats de nationalité
- 3.c) Intensifier les opérations d'audiences foraines dans les zones rurales ; vulgariser auprès des populations, la loi n°2018-863 du 19 Novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance ; amplifier les campagnes de sensibilisation sur la nécessité de la déclaration des enfants et du rétablissement d'identité

### QUESTIONS

Comment l'Etat de Côte d'Ivoire compte résoudre à long terme et de façon définitive le problème des parents qui ne disposent pas de documents légaux et civils (extrait de naissance, carte d'identité) sur plusieurs générations ?

### SOURCES

<https://www.oneci.ci/uploads/files/articles/1567497967-la-loi-speciale-sur-letat-civil-ivoirien.pdf>  
*Côte d'Ivoire : 35% des enfants de moins de 5 ans non déclarés à la naissance - France 24*

### COORDONNÉES DE CONTACT

Personne contact : COULIBALY MARTHE  
Email : [coordination.epu@gmail.com](mailto:coordination.epu@gmail.com)  
Site Internet : [www.comite-epu.org](http://www.comite-epu.org)

